

27 nov 2014 -15:42

Appartient à Conseil des ministres du 27 novembre 2014

## Financement 2014 du Centre fédéral d'expertise des soins de santé à charge de l'Inami

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui fixe le montant à charge des frais d'administration de l'Inami, destiné au financement du Centre fédéral d'expertise des soins de santé en 2014.

Le montant est fixé à 7 076 744 euros. Le projet a reçu un avis favorable du Conseil général de l'Inami.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires  
sociales et de la Santé publique  
Tour des Finances  
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.deblock.belgium.be>